

« Sa Majesté l'Impératrice Douairière et Reine, par sa dépêche datée de Vienne du 29 mars 1771 et adressée à S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, Gouverneur et Capitaine Général des Pays-Bas (p. 401 — Dossier N° 457 - b - Arch. Roy.) va nous renseigner :

« Votre Altesse me propose d'agrée[r] non seulement la nomination de l'avocat Olimart à une place de Conseiller Surnuméraire, mais de vous autoriser de plus à conférer une pareille place au Baron de Feltz aux conditions, auxquelles il s'est soumis.

« De tout quoi mon Chancelier de Cour et d'Etat m'ayant fait rapport. Je veux bien Vous dire par la présente, que je consens volontiers à la Promotion de ces deux Sujets, et que J'approuve en même temps les motifs, *qui Vous ont engagé à me les proposer. . . .* — »

Par lettres patentes du 17. IV. 1771 seront nommés conjointement Jean Adolphe d'Olimart et le Baron de Feltz, alors qu'au préalable il n'était tout au plus question que d'une seule et unique nomination, celle de J. Ad. d'Olimart. Les quartiers de noblesse du jeune baron et la garantie que représentait « sa fortune peu commune » ajoutés aux intrigues auront frustré le candidat d'origine plus modeste et moins fortuné !

Mais N. PASTORET ne se laisse pas abattre et redouble d'activité.

Il le faut bien, car à l'époque (avril 1771) il est marié et père déjà de cinq enfants.

Son mariage avec Hélène MAMER avait eu lieu le 19. XII. 1763 déjà en l'église St-Nicolas, union bénie par le curé Feller de cette paroisse (Reg. Par. Arch. Ville de Lux. Mariages - N - 11 / 258). Les témoins avaient été pour la mariée Nic. QUIRENY, avocat à Luxembourg et pour le marié son beau-frère d'Arlon Augustin-Clément Schwartz. L'épouse était la fille de André Mamer et Madeleine Olinger (Anne-Marie), et lors de l'événement de 1771, signalé ci-dessus, elle attendait son sixième enfant. Les époux Pastoret-Mamer ont eu 13 enfants (et non 14 comme l'indique Alph. Rupperecht — Logements Militaires à Luxembourg. 1794 à 1814, Luxembourg 1932, p. 230—231. Les Registres Paroissiaux aux Archives de la Ville de Luxembourg et plus tard l'Etat Civil sont muets quant au quatorzième. L'auteur aurait-il confondu avec le frère cadet Augustin Pastoret, devenu également avocat et dont le nom figure effectivement dans l'un ou l'autre registre des baptêmes et naissances ?)

Puisque nous embrassons dans le présent chapitre la période allant de 1762 à 1778 arrêtons nous un instant à la descendance déjà relativement nombreuse à cette époque :

I) Marie-Joséphine,

née le 21. 9. 1764 ; le registre paroissial de St Nicolas nous indique comme parrain Antoine Pastoret d'Arlon et comme marraine Marie-Joséphine GATTERMAN, de Luxembourg. Cette fille est décédée à Luxembourg, le 11 mars 1796 ;